



174416 - Le fait de mourir dans une salle de bain est il un indice de la mauvaise fin du mort?

question

Comment la religion juge-t-elle celui qui meurt dans une salle de bain alors qu'il observe le jeûne du Ramadan?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Mourir dans de telles conditions ne suscite ni louanges ni condamnation et n'appelle aucun jugement de la religion. Ce jugement porte sur les actes des gens responsables. Le fait de mourir dans un endroit donné ou à un moment déterminé ou d'une manière particulière ne dépend pas du mort car il ne peut en décider . Dès lors cela ne fait pas l'objet d'un jugement.

S'agissant de la mort du jeûneur , des traditions en évoquent le mérite pas parce que le mort y a un rôle mais parce qu'il a rencontré la mort alors qu'il accomplissait une bonne œuvre qui fut son ultime réalisation. La bonne action était en son pouvoir et elle fait l'objet d'un jugement d'Allah. Le fait pour un homme de mourir alors qu'il s'occupe d'une telle tâche est une grâce qu'Allah lui a faite puisqu'Allah incite Ses serviteurs à poursuivre de telles actions dans l'espoir de les maintenir jusqu'au dernier souffle de la vie.

D'après Houdhayfah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dit: **Quiconque jeûne un seul jour pour complaire à Allah et que cela constitue son ultime acte sera admis au paradis.** (Rapporté par Ahmad sous le n° 22235 et jugé bon parce que corroboré selon cheikh al-Arnaout. Al-Bazzar l'a rapporté dans son Mousnad (1/436) en ces termes :**Celui dont le jeûne constitue l'ultime acte sera admis au paradis.** (jugé authentique par Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder).



Selon al-Manawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde): **Celui dont le jeûne constitue l'ultime acte.** signifie celui dont la vie se termine par le jeûne. C'est-à-dire qu'il meurt en observant le jeûne ou après la rupture de son jeûne. Les propos **sera admis au paradis** signifie en compagnie des tout premiers croyants et sans un châtement antérieur.» Extrait de Faydh al-Qadir, charh al-Djaami as-Saghir (6/160).

Mouslim a rapporté dans son Sahih d'après Djaber qu'il a entendu le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: **Tout fidèle serviteur sera ressuscité comme il était mort.** (-5126). Ibn al-Djawzi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit :**Si quelqu'un meurt dans une situation à l'ultime moment de sa vie, il sera ressuscité dans la même situation.** Extrait de Kashef al-Moushkil min hadith as-Sahihayn (1/751).

Allah le sait mieux.